

cinésuisse

Dachverband der Schweizerischen Film- und Audiovisionsbranche
Association faitière de la branche suisse du cinéma et de l'audiovisuel

Communiqué de presse

20 janvier 2022

Embargo : 20 janvier 2022, 16h

Référendum contre la révision de la Loi sur le Cinéma : une mauvaise nouvelle pour les fans de films et de séries

Les partis Jeunes UDC, Jeunes libéraux-radicaux et Jeunes Vert'Libéraux ont déposé un référendum contre la révision de la Loi sur le Cinéma, approuvée par le Parlement à l'automne dernier. Avec ce projet, le Conseil fédéral, le Parlement et la branche du cinéma suisse souhaitent préserver la compétitivité helvétique sur le marché de l'audiovisuel grâce à une obligation de réinvestissement pour les plateformes de streaming — comme c'est déjà le cas dans la majorité des pays européens. En s'opposant à la majorité parlementaire qui a porté ce projet, les référendaires compromettent le nécessaire rééquilibre en faveur des créateur·trice·s audiovisuel·le·s dans un environnement de domination de masse des acteurs globaux. La branche romande se mobilise dès maintenant dans la campagne nationale coordonnée par Cinésuisse.

- **Pour renforcer l'industrie de l'audiovisuel et protéger l'emploi**

Le public helvétique consomme toujours plus de films et de séries et ces dernières années, les plateformes de streaming ont réalisé de gros profits en Suisse sans pour autant participer de manière significative à notre industrie. La branche audiovisuelle suisse reste à ce jour largement sous-financée alors qu'elle offre d'importantes et multiples retombées économiques. Face à la concurrence internationale, cette obligation de réinvestissement est donc indispensable pour garantir la pérennité et la croissance du secteur audiovisuel helvétique, protéger l'emploi et notre tissu économique. La productrice **Elena Tatti** et le producteur-réalisateur **Daniel Wyss, co-président·e de l'Association romande de la production audiovisuelle AROPA**, ajoutent : « *Les plateformes de streaming font d'immenses profits en Suisse, parfois sans réinjecter un centime dans notre économie. L'obligation de réinvestissement est une opportunité à saisir pour dynamiser notre industrie et protéger ses emplois. Il nous sera possible de produire des séries et des films avec plus d'ambition grâce à de meilleurs financements. Et l'industrie pourra enfin se diversifier et négocier sur un pied d'égalité avec ses voisins européens.* »

- **Pour des règles du jeu équitables sur le marché européen**

L'audiovisuel suisse doit rester concurrentiel en bénéficiant de conditions cadres similaires à celles de ses voisins. En effet, la plupart des pays européens ont déjà mis en place avec succès des obligations de réinvestissement pour les plateformes. Cette proposition offrira plus d'opportunités professionnelles aux cinéastes et producteur·trice·s suisses, une plus grande attractivité et visibilité de notre industrie à l'international, de meilleures chances d'intégrer des grandes coproductions européennes, et un terreau fertile pour la relève du cinéma. « *Sans cette loi, l'audiovisuel suisse sera désavantagé sur le marché européen, notamment dans le domaine des séries qui sont très prisées du public mais également très coûteuses. Le financement en Suisse est insuffisant, nous avons besoin de coproductions avec les pays voisins et cette loi le permettra.* » ajoute **Jacques-André Maire, président de Cinéforum**.

- **Pour préserver notre diversité culturelle, sans argent supplémentaire du contribuable**

Dans un pays plurilingue au marché fragmenté comme le nôtre, la production de séries et films implique de nombreux défis, notamment celui de la préservation de nos spécificités culturelles. La révision de la Loi sur le Cinéma renforce l'agilité, les moyens et le professionnalisme de l'industrie audiovisuelle sans nouvelle participation financière de la population. Le public helvétique profitera d'une offre audiovisuelle ambitieuse et étoffée de productions réalisées par et pour les Suisses et Suissesses. **Denis Rabaglia, président de la Société Suisse des Auteurs (SSA)**, conclut : « *Les professionnel·le·s de l'audiovisuel suisses doivent pouvoir continuer à raconter des histoires dans le nouvel environnement d'exploitation digital que nous apprivoisons chaque jour un peu plus. Leurs chances, comme leurs droits, doivent être préservés.* »

La réflexion qui sous-tend la révision de la Loi sur le Cinéma repose sur l'idée que toute plateforme qui fait profit en diffusant des films et séries en Suisse doit participer à notre industrie. Les chaînes de télévision investissent déjà annuellement, et avec succès, 4% de leurs recettes dans la production. Grâce à ce projet, les plateformes de streaming étrangères et indigènes, ainsi que les diffuseurs étrangers qui bénéficient de fenêtres publicitaires chez nous, contribueront également au développement de la création audiovisuelle suisse. À portée d'un clic, ces nouveaux programmes offriront au public helvétique des histoires qui racontent la diversité de la Suisse. « *Cette loi est bénéfique pour tout le monde. Elle garantit que notre culture audiovisuelle ait sa chance sur la scène internationale, de plus en plus dominée par les plateformes, tout en apportant plus de diversité pour le spectateur, et cela sans coût supplémentaire pour le contribuable* » conclut **Marie-France Roth Pasquier, Conseillère nationale Le Centre**.

Pour plus de renseignements ou la mise en relation avec des interlocuteurs politiques ou de la branche de l'audiovisuel suisse :

Matthias Aebischer, Président de Cinésuisse, matthias.aebischer@parl.ch, 079 607 17 30

Bastien Bento, Attaché de presse — AROPA, presse@aropa.ch, 0041 79 934 34 63